

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 70

Artikel: Poignée de recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rue Saint-Denis, en reconduisant jusqu'à la porte un de ses voisins qui était venu ce matin-là faire un bout de causette, voyez-vous, mon cher, ce qu'il faut dans le commerce, c'est savoir se contenter d'un tout petit bénéfice...

Il se rasseyaient à son comptoir lorsqu'un jeune garçon d'une douzaine d'années parut sur le seuil de la boutique.

Cet enfant avait un costume bizarre : son corps disparaissait presque en entier sous une vieille tunique de collégien, beaucoup trop longue et couverte de taches, maintenue autour de la taille par des ficelles remplaçant les boutons depuis longtemps absents ; ses jambes étaient passées dans un pantalon autrefois gris perle ; et sa tête, aux cheveux noirs ébouriffés, était coiffée d'un chapeau de feutre tout bousqué et percé de trous. Il portait sous le bras un violon crasseux et un archet.

— Veux-tu bien t'en aller mendier autre part polisson, lui cria le charcutier d'une voix bourrue.

— Non, signor, reprit le gamin entrant dans la boutique, zé né viens pas vous demander la carita ; zé voudrais deux côtelettes di porco.

— Deux côtelettes de porc ? Voilà, mon garçon, dit M. Boudinot devenu subitement aimable.

Il saisit une longue fourchette de fer, la plongea dans une boîte de métal placée sur le comptoir et piqua les deux côtelettes demandées qu'il enveloppa dans un papier bien, blanc.

— C'est quatre-vingts centimes, seize sous, fit-il en allongeant la main, mais toutefois sans livrer encore sa marchandise.

Le gamin fouilla dans ses poches, les retourna l'une après l'autre, en tira successivement un bout de cigarette, une bougie, trois boutons de corne, un morceau de peigne, quatre ou cinq cartes à jouer noires de crasse, un quignon de pain dur ; mais hélas ! n'en sortit pas le plus petit sou.

Le charcutier attendait, hochant la tête et clignant l'œil d'un air méfiant.

— Che combinazione ! disait l'enfant plongeant pour la centième fois la main dans ses poches. Z'ai perduto mon argent.

— Tant pis pour toi, fit Boudinot ; tu peux t'en aller : pas d'argent, pas de côtelettes.

Le jeune Italien avait l'air désolé.

— Si zé né rapporte rien à mio padre qui attend pour son déjeuner, zé sera battou, signor. Gardez mon instroumente, zé vous rapporterai l'argent avant oune heure.

Boudinot prit le violon, l'examina : il lui parut valoir bien trente sous. Il se laissa attendrir et remit les deux côtelettes au gamin qui s'éloigna joyeux...

L'enfant était parti dix minutes à peine qu'un monsieur, mis à la dernière mode, ganté de frais, ayant l'air enfin d'un parfait gentleman, entra chez le charcutier,

— Fidon, monsieur, fit-il avec un accent anglais assez prononcé, je me étais perdu dans votre quartier. De quel côté dois-je aller pour retrouver les grands boulevards ?

Boudinot se leva avec empressement et donna avec force explications, le renseignement demandé. Pendant qu'il parlait, l'Anglais regardait curieusement le violon resté sur le comptoir.

— Aoh ! fit-il tout à coup en le prenant dans ses mains, est-ce à vous cet instrument ?

— Non, monsieur, un petit mendiant vient de me laisser en gage.

— Aoh ! continua l'Anglais. Savez-vous où demeure ce petit-mendiant ?

— Ma foi, non, monsieur ; il m'a dit qu'il reviendrait dans une heure le reprendre et me rapporter les seize sous qu'il me doit.

— Aoh ! Ce était dommage, indeed ! Cet instrument est tout à fait remarquable. C'est un Guarnerius... pièce très rare.

— Un guarnerius ? interrogea Boudinot.

— Yes. Il est signé, reprit l'Anglais en montrant au charcutier à l'intérieur du violon et par l'une des ouïes une prétenue inscription. Voyez vous-même : Guarnerius faciebat 1720.

— Je ne vois pas très bien, dit Boudinot à qui la fameuse inscription parut être un zigzag de poussière.

— Aoh ! Il n'y a pas à s'y tromper. Violon très rare, très curieux ; je le paierai un bon prix. Vendez-le moi.

— Impossible. Monsieur, je vous répète qu'il ne m'appartient pas.

— Je vous en donne deux cents francs, trois cents, cinq cents..., mille... quinze cents...

— Je regrette, milord, mais je ne puis faire l'affaire.

— Aoh ! Ce était dommage ! dit l'Anglais. Enfin, réfléchissez, si vous vous décidez, venez me voir : voici ma carte ; je vous le paye deux mille francs. Adieu.

Il partit. Toute l'après-midi, en regardant la carte de visite de l'Anglais sur laquelle il lisait : Lord Nugget, Hôtel Continental, le charcutier pensait que si le petit Italien n'était pas revenu à six heures, il se laisserait peut-être bien tenter.

— Buon giorno, signor. Voici vos seize sous.

— Ah ! c'est toi. Il est cinq heures ; tu as mis le temps à revenir, dit Boudinot d'un air grognon.

Mais, après une pause, il ajouta d'une voix plus aimable :

— Garde ton argent. Veux-tu me vendre ton violon ?

— Non, signor.

— Je t'en donne vingt francs.

— Non, signor ; cet instroumente est à mio padre si zé né le rapportais pas, zé serais battou.

— Tiens, voilà cinquante francs et laisse-le moi.

— Zé vous assoure qué zé ne peux pas.

— En voilà cent, deux cents, trois cents, fit le charcutier en fouillant dans sa caisse et en faisant tinter joyeusement son argent. C'est une toquade, vois-tu : je veux ton violon...

Après bien des hésitations, le jeune Italien abanonna son instrument pour la somme de quatre cent cinquante francs.

Boudinot ferma sa boutique.

En se rendant à l'Hôtel Continental, il rêvait : qui de deux mille francs retire quatre cent cinquante, empache quinze cent cinquante francs, jamais je n'aurai vendu deux côtelettes de porc avec tel bénéfice.

Mais il était arrivé au domicile de l'Anglais.

— Lord Nugget, demanda-t-il.

— Connais pas, lui répondit le concierge de l'Hôtel.

— Voici pourtant sa carte...

— Monsieur, vient pour un violon, sans doute ? continua le concierge d'un air moqueur.

— Oui, il est là sous mon bras, dans ce papier.

— Monsieur est la sixième personne de la journée qui vient pour le même motif.

— Et lord Nugget ?...

— Est un adroit filou qui vous a volé.

Boudinot crut qu'il allait tomber ; ses jambes se dérobèrent sous lui et il dut se retenir au montant de la porte.

— Il m'a dit... que c'était un instrument très rare, très rare, murmura-t-il atterré.

Le concierge eut un gros rire :

— Très rare, allons donc ! Des violons comme ça, vous en aurez au Temple, tant que vous voudrez, pour trente sous !...

Combien ne voit-on pas de personnes semblables à Boudinot, qui affichent les mêmes principes que celui-ci à énoncés au début de ce récit et qui en pratique font précisément le contraire. La morale de cette anecdote pourrait leur servir de leçon.

Poignée de recettes

Par cette pluie, par cette saison boueuse et malpropre, parlons un peu des lavages et des taches. Il y en a de tant de sortes !

Lavage des étoffes de soies claires. — Les foulards, les gants, les bas, etc., de soie de couleur claire supportent mal les lavages, au savon ; voici, pour les nettoyer, un procédé avec lequel il n'ont rien à craindre : On les lave d'abord dans du lait tiède, puis on les rince dans une eau légère de son presque froide, que l'on a préparée à chaud et passée dans un lingé. Ensuite, après les avoir bien étendus et étirés en tous sens, on les séche dans une serviette et on les repasse.

Les taches de boue. — Les taches de boue séchées s'enlèvent avec la brosse. Mais il y a des étoffes si susceptibles qu'elles gardent les marques de ces maculations. Il faut mouiller les endroits où se trouvent ces marques et y appliquer un peu de tartre en poudre. Il suffit ensuite de rincer pour voir la tache disparaître.

Les taches de cambouis. — Ces taches ne sont pas indélébiles, comme on le croit généralement ; elles sont mêmement faciles à enlever. Il faut les frotter simplement avec du beurre ; s'il s'agit de linge, la lessive fait le reste. Pour les étoffes de laine ou de soie, on termine avec de la benzine, comme pour les taches de graisse.

Les taches d'encre. — Tremper le linge dans du lait, changer au bout de huit heures jusqu'à complète disparition de la tache. Ne pas frotter l'étoffe. Rincer à l'eau fraîche. Si c'est une étoffe de laine, laver légèrement au savon pour enlever le gras du lait.

Entretien des chaussures. — Pour empêcher les chaussures de moisir, il suffit de les enduire de vaseline. La moisissure ne détruire pas le cuir, elle lui conserve au contraire toute souplesse, mais elle pourrit le fil des coutures.

Pour empêcher les chaussures de se rétrécir à la suite d'une pluie, il suffit, dès qu'on les a quittées, de les remplir d'avoine. Les grains absorberont l'eau et, augmentant ainsi de volume, feront l'office d'une forme qui élargira l'entrée de vos chaussures.

Nettoyage des éponges. — Un procédé bien simple consiste à presser sur l'éponge, placée dans un vase, le jus d'un citron ; on coupe ensuite ce citron en morceaux qu'on met avec l'éponge et l'on verse de l'eau bouillante sur le tout. Au bout de vingt-quatre heures, on retire l'éponge et on la lave dans de l'eau fraîche en la pressant ; elle sera redevenue d'une blancheur parfaite.

Nettoyage des lampes à pétrole. — Le charbon qui se dépose sur les brûleurs et les porte-mèches des lampes doit être enlevé au moins une fois par mois. Pour cela, mettez dans un litre d'eau un morceau de cristal de soude gros comme une noix ; trempez-y vos bâts de lampes et placez sur le feu. Au bout de cinq minutes d'ébullition, rincez à l'eau fraîche et vos bâts seront comme neufs.

Un moyen d'empêcher les lampes de fumer, est de tremper les mèches dans du vinaigre fort et de les faire bien sécher avant de s'en servir : on est tout étonné de voir quelle flamme claire et brillante on obtient par ce procédé.

Pommade contre la croûte de lait. — Acide salicylique, 2 grammes : sous-nitrate de bismuth, 40 gr. ; poudre d'amidon, 15 gr. ; vaseline, 100 gr. Bien mélanger le tout. Panser la partie malade avec de la mousseline sur laquelle on a étendu une épaisse couche de la pommade.

Sirup de fleurs d'oranger pour malades. — 50 grammes de fleurs d'oranger, infusées dans 300 grammes d'eau bouillante pendant 2 heures. Ou si on ne peut pas avoir des fleurs, mélanger 490 grammes d'eau de fleurs d'oranger avec 1 kilog. de sucre. Donner une onde sur un feu vif. Laisser refroidir et mettre en demi-bouteilles pour l'usage.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 68 du *Pays du Dimanche* :

264. CHARADE.

Beau-Caire (Beaucaire).

265. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. Brise. Marin. Arrima.
- N° 2. Voix. Sang. Parle.
- N° 3. — Lutte. Raison.
- N° 4. — Loire. Coule. Fond. Sable.
- N° 5. — Jour. Peine.
- N° 6. — Bourse. Bouche.
- N° 7. — Mot. Briser. Os.
- N° 8. — Donne. Tôt. Donne. Fois.
- N° 9. — Dommage. Rend. Sage.

266. MOT CARRÉ.

M U R A T
U S A G E
R A P I N
A G I L E
T E N E Z

267. LOGOGRIFFE.

Olympe, myope.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. M^{me} Rosa Froidefontaine à Porrentruy ; Dr Nazal à St-Imier : L'Anglais à Lausanne.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. M^{me} Laurence et Julia Walzer, à Bonfol ; Trois étudiants à l'institut Giger à Wollerau (Schwytz) ; Bluet et Pervenche à Bassecourt ; Trois abstinenants à Delémont ; Un pèlerin de Lourdes ; Un lecteur assidu du *Pays du Dimanche* à Moutier ; Un amateur de muguet à Courchavon ; Un chasseur de morilles à Glovelier ; Un ennemi des grèves à Porrentruy.

272. CHARADE.

Dans mon premier, je vais, ou vite ou lentement.

Quand je joins mon second, je vais comme le diable ;

Mais si tu réunis mon tout adroitement, Je ne suis plus mobile, alors je deviens stable.

273. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

- X X X X X X X X 1. — Siège.
- X X X X X X X X 2. — Entête de la Bible.
- X X X X X X X X 3. — Fleur.

274. MÉTAGRAMME.

Dans le Pas-de-Calais ;
Demeures princières ;

Dans les mains des valets ;
Barbares insulaires.

275. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X du losange ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les définitions suivent :

X	1. — Tête de Jupiter.
XXX	2. — Reptile.
XXXXX	3. — L'obéissant la travaille.
XXXXX	4. — Philosophie.
XXXXX	5. — Grosse aiguille.
XXX	6. — Epoque.
X	7. — Lettre de l'alphabet.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 16 mai 1899.

LETTRE PATOISE

Di Boncoé, rue des grottes.

C'ment qu'i anime bin rire, ai peu achi faire ai rire, i ne vos ai p' oncoé envie de lattres patoises main n'en voici ienne. I vos en veu rai-contais ienne, daque ce seraïs doue :

Ai vos fa craire qu'i ne saivo ran que le patois : i rumino qu'a ce qu'i daivo faire pou veni in pô célèbre, c'ment qu'i avô dje oueyi dire qu'ai y avai des saivants que s'occupint brâment d'étudiai totes souetches de patois. I me pensé que pou yi veni qu'i daivo allai aipare le français. Aivo doue langue, qu'i me diô, t'en veu être achi iun de saivant. I prenio le patois pou enne langue. I me décidai de paitchi. A bout de très semaines, i m'en revenié. I me redrassò c'ment in pouille chu enne bosse : vos peutes craire, i savô le français. En allant le long de mon vallaidge i oueyé qu'en écouai à scien dains enne graindige. I vais vouere. I jôs dié : « *Comment qu'ondit à soci en patois ? je ne m'en rappelons plus.* » Ais était coutchié les dents en aimon, vos comprente, et en mainne temps, i serré aivo mon pié chu les dents. Voici lais coué qu'me raimoïne in cò chu lai fiduire. « Pouégon de rêté ! » qu'i dié : i m'éto raiippelaïs le nom en patois.

Ce n'a p' oncoé tot. Ai y é enne fois, i allô ai Genève aivo iun d'mes caimerades. Nos pessins devaint in gros maigaisin qu'ai y avait de totes les souetches de mairtchaindiés, ai pe oncoé d'enne être. Nos voyenne cment enne petête boëte, aivo enne tchîne qu'était pendue poi derrie les vitrines. C'était enne montre, main nos ne le saïvin pe. Mon caimerade me dié. Ce dait être enne toulbaquière. « — Oh nian, qu'i y dié, ce dait être atjhe pou amusaïs les djueñestchais, » Nos entrant dedain cte boutiche pou

l'aitchetai. Le mairtchain nos dié que c'était enne montre pou vouère les oueres, main qu'ai nos dié : « vos feraï attention, les raittes les poýant maingdié. » Aïl était bietöt neu. Nos vains daint enne auberge pou poýai dremi. Tain nos feunes dévétis, mon caimerade botté ste montre chu lai talle de neu. Nos couthchin les dous dain le maîème ié. Voili qu'à moitant de lai neu, mon caimerade me révoille, ai peu ai me dit :

« Ecoute les raittes sont aipré notre montre. Moi qu'i dremo oncoé ai moitie, i yi répond. « Fos ios caque ! — Qu'ment faire, qu'ai me répond ? — Prends ton soulais tot ballement, ai peu te rouecheré chu lai talle de neu. » Achitôt fait que dit : ai tappe taïnt qu'ai peut. T'les ai tituai. T'les ai tituai, en n'oue pu ran. » Le matin, tain nos se révoillant, ai l'avait bin attraipaï lai piaice — lai montre était tot écrasaié !

Publications officielles.

La direction des affaires militaires a nommé chefs-de section pour le 9^e arrondissement avec entrée en fonctions le 1 mai.

1^e M. Emile Koch, à Fontenais, pour les communes dd Porrentruy, Fontenais, Villars, Bressaucourt, Courtedoux, Bure, Cœuve, et Alle avec siège au bureau de M. F. Béchir, commandant des 7^e 8^e et 9^e arrondissements à Porrentruy.

2^e M. Joseph Oeuvray à Chevenez pour les communes de Chevenez et Rocourt.

Convocations d'assemblées.

Noirmont. — Assemblée communale, samedi 13 mai, à 2 h. après-midi pour passer les comptes de 1898, fixer le budget pour 1899, statuer sur une demande de bourgeoisie, statuer sur les impôts de la famille A. Thiévent, renouveler la commission de vérification de compte, etc.

Courgenay-Cornol. — Le 7 mai de 12 à 2 h. assemblée de l'arrondissement d'état-civil pour nommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

Delémont. — Assemblée paroissiale le 7 à 10 h. pour passer les comptes et arrêter le budget.

Récabarre. — Le 7 pour nommer un adjoint, réviser partiellement le règlement, passer les comptes.

Courtetelle. — Le 7 mai à midi pour passer les comptes, autoriser le conseil à appliquer un tarif pour les abonnements électriques etc...

Cote de l'argent

du 3 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 109. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 111 le — kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.

A la frontière



Garde frontière B. — « Dis-donc, Lorenz, où ce diable de contrebandier a-t-il bien pu se cacher ? » — Ami lecteur, chechez-le.